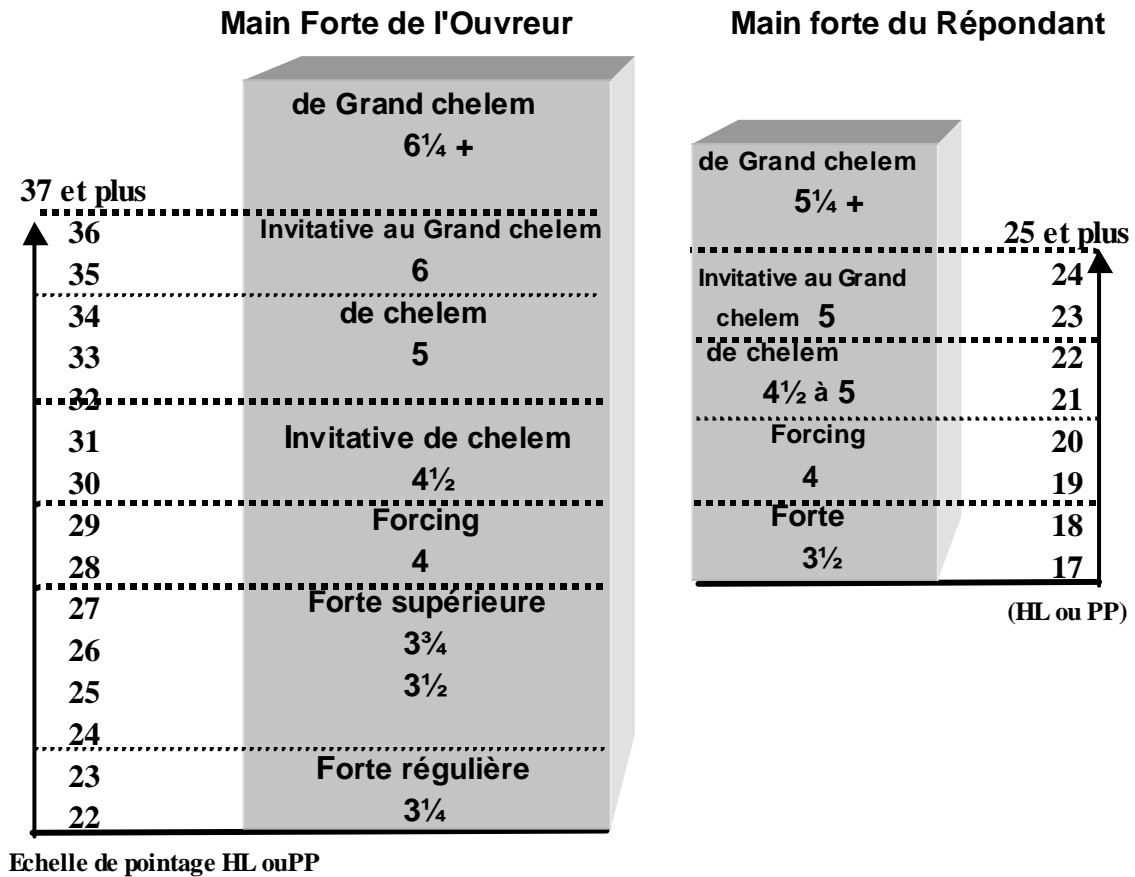


GRAPHIQUE 2.1:2 Les catégories de main d'*OUVERTURE FORTE* et de *RÉPONSE FORTE* après ouverture à la couleur au niveau 1



2.1 La classification des mains

La détermination de la catégorie (VALEUR QUANTITATIVE) d'une main est donc la première étape à accomplir avant l'ENCODAGE qui établit l'enchère. Cette détermination est fonction du **contexte** du jeu. Par exemple, une main de 13 points en position d'ouverture des enchères doit être considérée comme *minimale* mais lorsque cette même main se retrouve en position de répondant, elle correspond à une main *maximale*.

L'intérêt de la VALEUR QUANTITATIVE RELATIVE d'une catégorie d'enchères (minimale, intermédiaire, maximale ou forte) est le fait qu'elle demeure **identique** que ce soit pour une main en position d'ouverture ou de réponse. Cependant, la *valeur qualitative* (le nombre de cartes dans la suite annoncée) sont dissemblables suivant la position du joueur.

Ce n'est pas par *caprice* que les mains sont ainsi partagées. L'usage a démontré, pour réussir une manche en couleur majeure ou à Sans-Atout, qu'il faut **en moyenne** 26 points. Pour réussir un chelem, il en faut 33 points et pour un grand chelem il en faut 37.

On peut établir les AXIOMES suivants à partir de la **valeur quantitative** RELATIVE OU ABSOLUE nécessaire pour gager le niveau optimal d'un contrat.

AXIOMES 2.1 LE POINTAGE COMBINÉ ET LE CONTRAT OPTIMUM

- :1 Deux mains minimales (O. 13-16 + R. 6-10) ne donne pas généralement la manche : $\frac{1}{2}$ à $1\frac{1}{2}$ + $\frac{1}{2}$ à $1\frac{1}{2}$ ne peut donner $3\frac{1}{2}$.**

- :2 La portion supérieure d'une main minimale chez l'O. (15-16) et une main intermédiaire chez le R. (11-12) ou, l'inverse, l'O. ayant une main intermédiaire (17-18) et le R. ayant une main minimale supérieure (9-10), donne normalement la MANCHE : $1\frac{1}{2}$ + 2 ou 2 + $1\frac{1}{2}$ = $3\frac{1}{2}$.**

- :3 Une main minimale chez l'O. (13-16) et une main maximale chez le R. (13-16) ou, l'inverse, une main maximale chez l'O. (19-21) et une main minimale chez le R. (6-10) donne généralement la MANCHE : $\frac{1}{2}$ à $1\frac{1}{2}$ + $2\frac{1}{2}$ à 3, ou $2\frac{1}{2}$ à 3 + $\frac{1}{2}$ à $1\frac{1}{2}$, donne *LE PLUS SOUVENT* $3\frac{1}{2}$ ou plus (il y a une éventualité sur quatre où le total peut égaler 3).**

- :4 La portion supérieure d'une main maximale chez l'O. (20-21) et une main intermédiaire chez le R. (11-12) ou, l'inverse, une main intermédiaire chez l'O. (17-18) et une main maximale supérieure chez le R. (15-16) donne normalement le chelem : 3 + 2 ou 2 + 3 = 5.**

- :5 Deux mains maximales (O. 19-21 + R. 13-16) donnent normalement le chelem mais ne donne pas généralement le grand chelem : $2\frac{1}{2}$ à 3 + $2\frac{1}{2}$ à 3 = 5 à 6.**

- :6 Une main forte d'ouverture régulière (O. 22-23) et la portion supérieure d'une main faible chez le répondant (R. 4-5) donne normalement la manche : $3\frac{1}{4}$ + $\frac{1}{4}$ = $3\frac{1}{2}$.**

- :7 Une main forte régulière d'ouverture et une main minimale chez le répondant (O. 22-23 + R. 6-10) ne donne pas généralement le chelem : $3\frac{1}{4}$ + $1\frac{1}{2}$ ne peut donner 5.**

- :8 Une main forte de répondant (R. 17-18) et la portion supérieure d'une main minimale chez l'ouvreur (O. 15-16) donne normalement le chelem : $3\frac{1}{2}$ + $1\frac{1}{2}$ = 5.**

- :9 Une main forte régulière chez l'ouvreur (O. 22-23) et une main intermédiaire chez le répondant (R. 11-12) ou, l'inverse, une main intermédiaire chez l'O. (17-18) et une main forte chez le R. (17-18) donne normalement le chelem mais non le grand chelem : $3\frac{1}{4} + 2$ ou $2 + 3\frac{1}{2}$ dépasse à peine 5.**
- :10 Une main forte chez l'O. (22 et plus) et la portion supérieure d'une main maximale chez le R. (15-16) ou une main forte chez le R. (17 et plus) et la portion supérieure d'une main maximale chez l'O. (19-20) donne normalement le grand chelem : $3\frac{1}{4} + 3 = 6\frac{1}{4}$ ou $3\frac{1}{2} + 3 = 6\frac{1}{2}$; et plus.**

À la lumière de ce qui vient être exposé, il se dégage un constat indéniable. La CLASSIFICATION DES MAINS de chaque côté, celui de l'ouvreur et celui du répondant, **simplifie la compréhension** des enchères en créant des **LIMITES** à l'intérieur desquelles il est possible de rechercher le contrat le plus rentable sans risques excessifs. Cette *simplification* est en fait la **STRUCTURE PORTANTE** des communications par les enchères.

